

**NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE**



**Distr.  
GENERALE**  
S/9474\*  
15 octobre 1969  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**LETTRE DATEE DU 14 OCTOBRE 1969, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention sur ce qui suit :

Les forces d'occupation israéliennes à Gaza ont soumis Mlle Fatma Abdel Fattah El-Niguely, citoyenne de la République arabe unie et membre du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à une arrestation illégale et à un jugement arbitraire.

Un tribunal militaire israélien lui a infligé une peine de prison au mépris flagrant de l'immunité de juridiction dont elle jouit en tant que fonctionnaire de l'ONU conformément à l'Article 105 de la Charte des Nations Unies et à la section 12 de l'article V de la Convention sur les privilèges et les immunités des Nations Unies.

Ces persécutions et les actes arbitraires et illicites commis par les autorités israéliennes contre Mlle El-Niguely, dont le seul crime aux yeux des autorités d'occupation israéliennes est de porter secours avec humanité et dévouement, en tant qu'infirmière, à ses compatriotes de Gaza qui souffrent de la brutale oppression israélienne, constituent en outre une violation de la Convention de Genève de 1949.

En enfreignant ainsi une fois de plus les normes de la civilisation, Israël étend le champ de ses violations et fait maintenant fi du statut et des immunités des fonctionnaires de l'ONU, dont l'Organisation a le devoir d'assurer la protection.

---

\* Egalement publié sous la cote A/7711.

Le Gouvernement de la République arabe unie espère que Votre Excellence lui accordera son assistance pour faire en sorte que les droits de Mlle El-Niguelly soient respectés au plus tôt.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la  
République arabe unie auprès  
de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Mohamed Hassan EL-ZAYYAT

-----

